

## **Revitalisation du centre-ville de Magog** Trois parcs éphémères et une campagne de promotion pour relancer le centre-ville

**Magog, le 16 juin 2020** – Afin de stimuler la relance économique du centre-ville de Magog et de réduire les impacts des travaux de revitalisation du centre-ville et de la pandémie, le conseil municipal a approuvé la création de trois parcs éphémères et le lancement d'une vaste campagne promotionnelle dans les médias locaux, régionaux et sociaux.

Les sommes allouées aux mesures d'atténuation et celles prévues pour la fête d'inauguration du centre-ville, qui a dû être annulée dans le contexte de la pandémie, seront donc consacrées à stimuler l'achalandage et l'achat local.

Trois parcs éphémères seront aménagés sur des sites stratégiques au centre-ville, soit les Jardins Merry (site de la Maison Merry), le parc des Braves (angle des rues Laurier et Principale) et le parc Custeau (angle des rues Deragon et Principale). Ce dernier est ainsi nommé en signe de reconnaissance envers son propriétaire, le Groupe Custeau, qui met son terrain à la disposition du public pour la saison estivale 2020.

Du mobilier urbain dont des tables à pique-nique, des toiles d'ombre, des murs végétaux et des décorations seront installés afin d'inciter les gens à y passer du temps et à pique-niquer avec des mets préparés par les restaurateurs et traiteurs du secteur. Chaque site sera aussi muni d'une borne de lavage de mains. Les aménagements proposés assureront le respect des normes sanitaires et de distanciation physique demandées par le gouvernement.

Il sera permis de consommer des boissons alcoolisées pour accompagner les repas, **exclusivement** dans les parcs éphémères, jusqu'à 23 heures, heure de fermeture des parcs municipaux.

M<sup>me</sup> Nathalie Pelletier, conseillère municipale et présidente du comité de revitalisation du centre-ville, réitère son invitation à la population en ces mots, « nous voulons créer des espaces accueillants où il fait bon se retrouver en famille ou entre amis et profiter des produits et articles proposés par nos commerçants et restaurateurs. L'achat local est maintenant une question de survie pour eux. Entre les travaux de revitalisation et la pandémie, ces derniers ont été gravement touchés et si nous voulons un beau centre-ville animé et vivant, les Estriens et citoyens de la MRC de Memphrémagog doivent prendre l'habitude de le fréquenter, d'autant plus qu'il est fort possible qu'il y ait une diminution du tourisme extérieur cet été. Nous comptons



sur vous pour devenir des habitués d'un centre-ville renouvelé. N'hésitez pas, ça vaut vraiment la peine. »

La mairesse de Magog, M<sup>me</sup> Vicki-May Hamm, signale quant à elle que la circulation automobile sera maintenue dans les deux directions et les cases de stationnement sur rue conservées sur la rue Principale.

Elle explique les raisons de cette décision, « afin de nous assurer que les interventions municipales pour appuyer les commerçants répondent vraiment à leurs besoins et à leurs désirs, nous avons fait un sondage auprès d'eux. Il ressort de cela que la majorité ne souhaite pas que la rue Principale devienne piétonnière ni que les cases de stationnement sur rue soient utilisées à d'autres fins. Par ailleurs, l'aménagement d'espaces pour flâner et se restaurer ainsi que la campagne promotionnelle proposée, ont reçu un accueil très favorable de leur part. Nous les avons écoutés et nous souhaitons de tout cœur que la relance économique de ce secteur névralgique soit au rendez-vous le plus rapidement possible. »

Pour plus d'information sur les services offerts par les divers commerces, consultez le site [www.centrevillemagog.ca/commerçants](http://www.centrevillemagog.ca/commerçants).

- 30 -

**Source et information :**

Direction des communications et des technologies de l'information  
Ville de Magog  
819 843-3333, poste 350

